

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 8 décembre 2016 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 2 décembre 2016 - Nombre de membres en exercice : 28

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANTER-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Alexandre MEZIERE, Riquier WILLOQUET,

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Danièle PETIT (à Mme Christiane DECANTER-CAULLET), M. Jean-Max LEFEBVRE (à M. Pierre BOURGOIS), M. Eric DESREUMAUX (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), M. Dominique SERGENT (à M. Alexandre MEZIERE), Mme Dong NGUYEN (à M. Riquier WILLOQUET), Mme Aurélie VERNIER (à M. Patrick DELEBARRE)

Absentes : Mme Martine FOULON, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N°16-4-47

Vie associative

Association « Agir pour la lecture Lions Club
de France »

Subvention exceptionnelle

Rapport de M. Pierre ZIMMERMANN,
Adjoint à la Culture

Afin de développer le goût et l'accès à la lecture, la municipalité souhaite implanter deux « Boîtes à livres » sur la commune.

La municipalité a décidé de s'inscrire dans la démarche proposée par l'association « Agir pour la lecture Lions Club de France » en signant un protocole d'accord avec le Lions Club de Bondues, annexé à cette délibération.

C'est dans ce cadre qu'il vous est proposé d'octroyer au Lions Club de Bondues une subvention exceptionnelle de 840 euros pour l'achat de deux boîtes à livres.

Cette dépense sera imputée sur le budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires
CA du 22 novembre 2016
Commission Générale du 30 novembre 2016



Le Conseil
adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire